

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 décembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF295

présenté par
M. Giraud, rapporteur général

ARTICLE 5

- I. – Supprimer les alinéas 18 et 19.
- II. – En conséquence, supprimer l’alinéa 516.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à rétablir la version adoptée par l’Assemblée nationale.